

APPEL A COMMUNICATION

Journée inter congrès 2018 du RT 49 :

«de la sociologie retour sur le droit»

Conformément à ce qui a été proposé à l'assemblée générale du réseau thématique 49 au congrès d'Amiens de juillet 2017, nous souhaitons organiser une rencontre autour du droit en vue d'apporter un nouvel éclairage à l'histoire de la sociologie qui nous occupe dans le groupe. Il se trouve que dès l'origine institutionnelle de la sociologie, en France et ailleurs (en Allemagne notamment), la sociologie s'est largement appuyée sur le droit. Comme elle, le droit renvoie à toutes les dimensions de la réalité sociale (famille, politique, économique, criminalité, etc.) et à ce titre, juristes et sociologues ont plus d'un point à échanger. Comme nous, ils travaillent sur la réalité sociale et, à l'occasion, théorisent sur elle à partir de notions ou de mécanismes (contrat, responsabilité, peine, sanctions, transmission, propriété, etc.).

A la réflexion, on s'étonne de constater que jusqu'en 1945 (voire jusqu'avant la généralisation de l'institutionnalisation de la sociologie dans les cursus des universités françaises en 1958), les premiers «*»* ont très souvent eu partie liée avec les questions juridiques. On le sait, dès sa thèse, Durkheim accorda au droit une place essentielle puisqu'il s'appuie sur une typologie des formes de droit pour en déduire deux types de solidarités. Avant lui, on ne compte pas les auteurs qui se référaient au droit pour comprendre le social. Tocqueville (magistrat de formation), Le Play, Spencer, Proudhon, Marx, Comte, et bien d'autres encore, accordèrent une attention soutenue aux règles et aux normes juridiques pour caractériser les sociétés humaines et comprendre leur développement. Parmi les contemporains français de Durkheim, on trouve Tarde (magistrat), Richard (une thèse sur l'idée de droit), Lévy-Bruhl (une thèse sur la responsabilité), Worms (thèse de droit, devenu conseiller d'Etat)... Sans parler des philosophes contemporains comme Fouillée ou Renouvier qui ont pu contribuer à susciter chez Durkheim cet intérêt. En Allemagne, il est difficile de ne pas penser à Weber qui eut une formation juridique et conçut une sociologie du droit. Pendant l'entre-deux-guerres, on pense à des auteurs comme Davy, Fauconnet deux des meilleurs étudiants de Durkheim qui entreprirent leur thèse sur des questions juridiques. Bien d'autres auteurs pourraient être mobilisés (Gurvitch, Le Bras, Halbwachs, etc.), tous importants pour l'histoire de notre discipline.

Cette rencontre se propose très simplement de «un point», afin de présenter ce que ces sociologues historiques doivent au droit, pour replonger davantage la sociologie contemporaine dans son bain juridique initial. L'histoire de la sociologie a pour mission de redonner de la vigueur à certaines voies qui ont pu être explorées et qui, pour des raisons multiples (à déterminer), ont été négligées (ou oubliées) ensuite. L'appel s'adresse aux sociologues et historiens de la sociologie, mais aussi aux juristes intéressés par ce travail de remise à l'ordre du jour des connections fondamentales entre deux disciplines qui pensent le social. Pour effectuer ce premier pas de notre réseau d'historiens de la sociologie en direction du droit, la voie privilégiée se fera par auteur, plutôt que par thème (contrat, Etat, responsabilité, sanctions, propriété, obligation, etc.). Bien conscients que chaque thème pourrait faire en soi l'objet d'un appel autonome, on a préféré se limiter à des auteurs, ce qui a le mérite de ne pas exclure les thèmes, tout en nous remémorant ce que tel ou tel a pu emprunter au droit pour établir sa sociologie.

Cette rencontre d'une ou deux journées (en fonction des réponses), se déroulera à la Faculté de droit de Bordeaux le vendredi 16 novembre 2018 (éventuellement le samedi matin) et trouvera à l'Irdap (Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine) son cadre d'accueil avec le soutien du Centre aquitain d'histoire du droit. Les propositions de communications sont à adresser aux responsables du RT49, Matthieu Béra, Jean-Paul Laurens et Patricia Vannier pour le **15 mai**. Une page suffira.